

# MAGASINEZ COMME UN PRO!

Comparez les protections offertes par les assureurs.



	Police antistress <sup>MD</sup> de CAA-Québec	Assureur 1	Assureur 2
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE (CHAPITRE A)</b>			
	Montant d'assurance		
Dommages matériels ou corporels causés à d'autres personnes	2 000 000 \$		
<b>DOMMAGES AU VÉHICULE ASSURÉ (CHAPITRE B)</b>			
	Franchise par sinistre		
Tous risques (comprend tous les risques nommés ci-dessous)			
Collision et renversement			
Tous les risques sauf collision ou renversement			
Risques spécifiés			
<b>PROTECTIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>			
	Montant maximal de remboursement		
F.A.Q. n° 20 – Frais de déplacement - Voiture de courtoisie en cas de sinistre - Autres frais en cours de voyage	75 \$/jour (max. 2 500 \$) Jusqu'à concurrence de 1 500 \$		
F.A.Q. n° 27 – Dommages aux véhicules n'appartenant pas à l'assuré Protection pour voitures louées ou empruntées	Jusqu'à 75 000 \$		
F.A.Q. n° 43 – (A à F) – Modification à l'indemnisation - Perte partielle - Perte totale – valeur agréée - Perte totale – indemnisation sans dépréciation - Valeur à neuf			
F.A.Q. n° 34 – Assurance vie - Décès ou mutilation - Remboursement des frais médicaux	Jusqu'à 25 000 \$ Jusqu'à 2 000 \$		
Pardon d'accidents	Jusqu'à 2 réclamations, responsable ou non		
Service d'assistance routière	Assistance routière complète, partout et en tout temps		
<b>RABAIS ET AUTRES CRITÈRES</b>			
Rabais pour système antivol			
Rabais pour association professionnelle ou scolarité			
Rabais multiproduit (assurances auto et habitation combinées)			
Rabais multivéhicule (plus d'un véhicule sur la même police)			
Autres rabais	Membres CAA-Québec : rabais de 10 %		
Qualité du service			
<b>SOMMAIRE</b>			
Votre prix			
N° de soumission			

Avec la Police antistress<sup>MD</sup>, soyez bien assuré et mieux protégé!  
Demandez votre soumission : 1 844 446-3636



**Assurances**  
ÇA VOUS AVANTAGE